



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 mai 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2017

28 juillet 2016-27 juillet 2017

Première réunion de coordination et de gestion

### Compte rendu analytique de la 22<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 21 avril 2017, à 10 heures

*Présidente* : M<sup>me</sup> Chatardová (Vice-Présidente) . . . . . (Tchéquie)

### Sommaire

Point 20 de l'ordre du jour : Instituts de recherche et de formation des Nations Unies

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



*En l'absence de M. Shava (Zimbabwe), M<sup>me</sup> Chatardová (Tchéquie), Vice-Présidente, prend la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Point 20 de l'ordre du jour : Instituts de recherche et de formation des Nations Unies (E/2017/48, E/2017/51 et E/2017/52; E/2017/L.18 et E/2017/L.19)**

1. **M. Seth** [Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)], présentant le rapport du Secrétaire général relatif à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) (E/2017/48), dit que depuis sa création, une cinquantaine d'années auparavant, l'Institut a élargi la portée de ses programmes qui portent désormais sur tous les domaines d'activité de l'Organisation des Nations Unies, notamment la paix et la sécurité, le développement économique, le progrès social et la viabilité environnementale. Des progrès ont été accomplis dans les six domaines d'activité du cadre stratégique pour la période 2014-2017 et l'Institut a d'une manière générale reçu une appréciation favorable des mécanismes de vérification et de surveillance. Rappelant que l'UNITAR s'est fixé pour objectif de cibler en priorité les personnes qui en ont le plus besoin, l'intervenant fait observer que la moitié des bénéficiaires des activités d'apprentissage de l'Institut issus d'États en développement viennent de petits États insulaires en développement, de pays en développement sans littoral et de pays les moins avancés. En outre, l'Institut s'attache à aligner ses programmes sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à améliorer les cadres de suivi, d'évaluation et d'assurance de la qualité des résultats obtenus ainsi que les pratiques suivies en la matière, à l'appui des efforts qu'il déploie pour devenir plus efficace, efficient et cohérent.

2. **M. Javan** (Directeur de l'École des cadres du système des Nations Unies), présentant le rapport du Secrétaire général sur l'École des cadres du système des Nations Unies (E/2017/52), dit que l'École des cadres a pour mission de contribuer à l'avènement d'un système des Nations Unies plus efficace, davantage axé sur les résultats et plus souple, par des activités d'enseignement, de formation et de diffusion des connaissances pertinentes, novatrices et attrayantes. Dans sa résolution 2015/9, le Conseil économique et social a pris acte des efforts que continuait de déployer l'École des cadres pour renforcer le rôle central qu'elle jouait dans les activités interinstitutions d'enseignement, de formation et de partage du savoir, compte tenu des mesures qui étaient alors prises pour doter le personnel des Nations Unies des connaissances

et compétences dont il avait besoin pour faire face aux défis mondiaux, notamment la mise en œuvre du Programme de développement pour l'après-2015.

3. L'École des cadres propose un nombre croissant de cours portant sur l'encadrement, la gestion, le changement organisationnel et l'innovation, la communication et la sensibilisation, la sécurité, le développement durable et le maintien de la paix. En 2016, elle a proposé 122 activités d'apprentissage (84 en 2015) qui, pour la plupart, ont été organisées en collaboration avec des partenaires extérieurs (organisations du secteur privé, organisations non gouvernementales, établissements universitaires). En tant qu'institution interorganisations, elle offre une vue d'ensemble sans pareille du système des Nations Unies qu'elle permet de comprendre de façon approfondie. Les efforts qu'elle consacre à l'apprentissage mixte et à la formation reposant sur l'utilisation de la technologie, aux outils permettant l'échange d'informations, à l'apprentissage sur le tas et à l'accompagnement personnalisé ont porté leurs fruits et l'École des cadres est en passe de devenir le principal centre d'apprentissage du système des Nations Unies. Elle élabore actuellement son plan stratégique pour la période 2018-2021, qui continuera d'accorder la priorité aux objectifs de transformation.

4. **M. Cockayne** (Chef du Bureau de l'Université des Nations Unies à New York), présentant le rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'Université (E/2017/51), dit que l'Université mène des travaux de recherche fondés sur des données factuelles et portant sur des préoccupations concrètes en vue d'élaborer des orientations crédibles et objectives concernant les solutions à apporter aux problèmes auxquels l'humanité doit faire face. Elle est à la fois un institut dont la recherche est axée sur les problèmes, un centre de réflexion au service du système des Nations Unies et un centre de renforcement des capacités et de formation de troisième cycle.

5. L'intervenant appelle l'attention sur les principaux éléments qui ressortent du rapport, présentant un aperçu de la structure institutionnelle de l'Université des Nations Unies, de ses résultats et de ses activités, de ses ressources financières et humaines ainsi que de ses priorités pour l'avenir, notamment son plan stratégique pour la période 2015-2019. Dans ce plan, il est demandé à l'Université des Nations Unies de concentrer son expertise et ses ressources sur des thèmes qui revêtent une importance particulière pour l'ONU et les États Membres et qui touchent à des domaines auxquels l'Université pourrait apporter une contribution non négligeable, et de faire en sorte que

les conclusions de ses recherches aient davantage de visibilité auprès des décideurs et des fonctionnaires de l'Organisation et leur soient plus accessibles. Le plan présente également trois grandes priorités essentielles organisationnelles, à savoir le renforcement de la gestion, la croissance durable et la rationalisation des partenariats. Les autres initiatives prioritaires de l'Université ont pour objet de promouvoir l'égalité des sexes, notamment au niveau de la direction, et de maintenir des relations avec le pays hôte.

6. **M. Cardì** (Italie) dit que depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les instituts de recherche et de formation des Nations Unies n'ont jamais été aussi importants. Aucun objectif de développement durable ne saurait être considéré comme relevant de la compétence exclusive d'une entité des Nations Unies donnée de même qu'aucune de ces entités ne peut exclure l'un quelconque de ces objectifs de ses travaux. Pareillement, les objectifs fondamentaux de l'Organisation que sont la promotion de la paix et la sécurité, le respect des droits de l'homme et le développement durable ne peuvent être poursuivis séparément. Aussi, le système des Nations Unies devrait-il intégrer ses opérations et se doter d'une culture commune en matière d'organisation et de gestion, afin d'être mieux adapté à sa mission et capable d'union dans l'action. L'École des cadres du système des Nations Unies a un rôle fondamental à jouer à cet égard, compte tenu de son mandat interinstitutionnel unique à l'échelle du système. Elle qui, au sein du système des Nations Unies, fait désormais figure de centre d'excellence devrait servir de source d'inspiration pour la transformation de la gestion et des structures organisationnelles, qui sont d'une importance décisive pour l'exécution efficace et rationnelle du mandat de l'Organisation.

7. **M. Aliyev** (Azerbaïdjan) dit que l'UNITAR est une organisation extrêmement efficace. Nombre de délégués, représentant aussi bien des pays en développement que des pays développés, ont bénéficié d'une formation à New York, à Genève et sur le terrain. L'Institut a produit des résultats de haute qualité tels que son cours en ligne sur le rôle joué par le secteur privé pour ce qui est d'atteindre les objectifs de développement durable et sa nouvelle application mobile appelée « UN – How to ».

8. **M<sup>me</sup> Schmid-Luebbert** (Allemagne) dit que son pays est fier d'accueillir le nouveau Centre de connaissances sur le développement durable de l'École des cadres du système des Nations Unies. L'École a accompli un excellent travail et l'Allemagne continuera de lui apporter, ainsi qu'au Centre de

connaissances sur le développement durable, tout son soutien, en mettant l'accent sur l'apprentissage, la formation et la gestion des connaissances dans le cadre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris adopté en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En effet, le Programme 2030 nécessite de nouvelles approches du développement des connaissances et des compétences qui puissent s'appliquer à toutes les parties prenantes. Il faudrait non seulement aller au-delà des mandats et des structures distincts et étudier les liens qui existent entre différentes questions thématiques, mais aussi promouvoir la formation continue. L'École des cadres, qui favorise une approche globale de la mise en œuvre du Programme 2030, mérite d'être fermement soutenue par les États Membres.

9. **M. Lawrence** (États-Unis d'Amérique) déclare que la formation et la recherche sont d'une importance capitale pour concrétiser l'aspiration universelle à un monde plus pacifique et plus prospère. Faisant observer qu'il importe de rendre le système des Nations Unies plus cohérent, plus efficace et plus rationnel, l'intervenant dit que son pays se félicite des efforts déployés par l'École des cadres pour intégrer à ses travaux les principes du changement organisationnel et de la gestion des connaissances. Les délégations devraient, comme l'a fait l'École des cadres, donner la priorité aux changements organisationnels et contribuer aux efforts visant à améliorer la cohérence et l'efficacité du système des Nations Unies. L'orateur salue en outre l'approche novatrice adoptée par l'UNITAR, qui dispense une formation d'un bon rapport coût-efficacité, grâce à des partenariats avec les universités et la société civile, permettant ainsi de s'assurer que toutes les délégations disposent des outils dont elles ont besoin pour engager des réformes et atteindre des objectifs communs.

10. **M. Al Mutawa** (Émirats arabes unis) dit que son pays se félicite des efforts déployés par l'UNITAR pour revoir ses programmes en fonction du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en renforçant les capacités et en dispensant une formation afin d'aider les États Membres à traduire les objectifs de développement durable en plans et stratégies nationaux de développement. La déclaration de principes de l'Institut, qu'il a rédigée lors de l'élaboration de son cadre stratégique pour 2018-2021 l'aidera à s'adapter à l'évolution des besoins des parties concernées.

11. L'innovation est un moteur essentiel de la croissance et de la compétitivité et l'un des thèmes principaux de l'action que mène le Gouvernement émirati. Aussi les Émirats arabes unis se félicitent-ils

que l'Institut ait décidé de faire de l'innovation un de ses principes directeurs. L'intervenant engage l'UNITAR à continuer de nouer des partenariats avec toutes les parties prenantes dont les établissements universitaires, et à renforcer les partenariats existants, dans la mesure où ces liens lui permettent de tirer parti des travaux universitaires et de recherche les plus récents et de mettre en commun les connaissances relatives aux méthodes pédagogiques et de formation ainsi que les pratiques optimales suivies en la matière.

12. **M. Ríos Sánchez** (Observateur du Mexique) dit que l'Université des Nations Unies a contribué pour une part importante aux préparatifs de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue, qui a eu lieu en 2016, à la rédaction de documents de recherche ainsi qu'à la tenue de débats visant à recenser les domaines d'intérêt communs. Ces activités ont été extrêmement utiles aux États Membres et ont aidé à enrichir le document final de la session extraordinaire intitulé « Notre engagement commun à aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue ».

13. Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le Recteur de l'Université des Nations Unies a pris la présidence du Groupe mondial sur la migration. Lors des négociations relatives au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, les États Membres auront besoin d'avoir accès à des informations, des données et des recherches à jour, novatrices et objectives. L'Université des Nations Unies est bien placée pour apporter une contribution utile à cet égard.

*Projet de résolution E/2017/L.18 : École des cadres du système des Nations Unies à Turin (Italie)*

14. **La Présidente** dit que le projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

15. *Le projet de résolution E/2017/L.18 est adopté.*

*Projet de résolution E/2017/L.19 : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche*

16. **La Présidente** dit que le projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

17. **M. Mebarki** (Algérie), présente le projet de résolution dont l'Afrique du Sud, l'Azerbaïdjan, la Colombie, l'Italie et le Liban se sont portés coauteurs. Si son Gouvernement a présidé à la coordination du processus de rédaction c'est parce qu'il est fermement convaincu que la formation et la recherche sont indispensables au développement. Faisant observer qu'il importe de mettre à profit l'expérience acquise par l'UNITAR, il invite celui-ci à coopérer plus

étroitement avec l'ensemble des fonds, programmes et institutions spécialisés des Nations Unies et à forger des partenariats avec les parties concernées, notamment à l'échelle des pays. Bien que la situation financière de l'UNITAR soit stable, l'Institut demeure tributaire d'un petit nombre de donateurs dont l'Algérie et il faudrait que davantage d'États Membres lui versent des contributions volontaires.

18. **M. Alessawi** (Iraq) dit que depuis sa création en 1963, l'UNITAR a fait œuvre de pionnier. Il félicite l'Institut des progrès accomplis dans la mise en œuvre de son cadre stratégique pour 2014-2017, notamment le renforcement des capacités et les améliorations apportées à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'UNITAR devrait continuer de répondre aux besoins en matière de formation des États Membres et revoir ses activités en fonction de celles qui sont prévues au titre du Programme susmentionné. Il faudrait aussi qu'il renforce ses partenariats avec les entités des Nations Unies, les établissements universitaires et toutes les autres parties prenantes.

19. *Le projet de résolution E/2017/L.19 est adopté.*

20. **La Présidente** croit comprendre que le Conseil économique et social souhaite prendre acte du rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies sur les travaux de l'Université (E/2017/51).

21. *Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 11 h 15.*